



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Nous nous réunirons le samedi 31 janvier 2026 à 10h30 précises, à l'adresse suivante :

**Restaurant « Le Cheval Blanc »
12 Rue Saint-Pierre, 79700 Saint-Pierre-des-Échaubrognes**

**Attention : pour 2026, comme pour 2025, l'Assemblée Générale est fixée en matinée et non plus en soirée
Nous sommes tenus de libérer le restaurant avant 17h30**

ATTENTION : pour des raisons d'organisation, soyez ponctuels !

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Projets 2026
- Questions diverses

Pour l'année 2026 **le montant de la cotisation est fixé à 27,00 euros**

L'assemblée générale sera suivie à 12h30 d'un déjeuner selon les modalités jointes à ce courrier.

L'Assemblée Générale et le déjeuner sont deux choses distinctes. Il est tout à fait possible de ne participer qu'à l'un ou l'autre. Le club participe financièrement au repas des adhérents qui sont à jour de leurs cotisations pour l'année 2026, dans la limite de deux adultes par adhérent.

Le prix des repas pour les adhérents est à 24,00 euros

Le prix des repas pour les non adhérents est à 35,00 euros (nombre de places limité)

Renseignements possibles près de Christian Leberre (02 41 55 04 25) ou de Michel Pionneau (02 51 63 64 45).

Nous vous demandons d'envoyer votre réponse avant le 14-01-2026 à :

Gilles NOYER, 13 square Marcel Pagnol 49300 Cholet

☎ 02 53 69 60 79 (Numéro changé)

TRES IMPORTANT :

- ↳ Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, merci de compléter le pouvoir ci-joint et de le joindre au paiement de votre cotisation.
- ↳ Si vous connaissez des personnes intéressées pour nous rejoindre et participer à nos sorties, nous vous remercions de nous communiquer leurs coordonnées au plus vite afin qu'on leur envoie des invitations. Vous pouvez également leur faire directement une copie de l'invitation jointe. Merci d'avance. Pour rappel, les statuts et le règlement intérieur de l'Association sont consultables sur le site internet : www.lespetardentes.fr
- ↳ Si vous souhaitez poser une question, faire une suggestion, par écrit avant l'Assemblée Générale sur tout ce qui concerne la vie du club (sorties, repas, organisation, circuits, statuts, règlement intérieur, réunion, assemblée générale etc.....) ; vous pouvez utiliser ce coupon et l'envoyer avec votre adhésion à **Gilles NOYER, 13 square Marcel Pagnol, 49300 Cholet, qui transmettra au bureau.**
- ↳ Si vous connaissez des véhicules à vendre ou des pièces diverses à vendre ou à céder, amenez les infos à l'assemblée générale. Si vous avez des informations sur des sorties organisées par d'autres clubs, n'hésitez pas à nous le faire savoir également.

Yzernay le 10-12-2025

Le Président

Christian Leberre

QUESTIONS / SUGGESTIONS

Il est indispensable que ces questions/suggestions/candidatures nous parviennent AVANT l'Assemblée Générale pour avoir une réponse.

Votre texte.....

BADGES DE CALANDRE

Afin de pouvoir afficher notre appartenance au club, notamment lors des sorties faites à l'extérieur, nous avons fait réaliser des badges de calandre que chacun pourra fixer, à sa guise sur une ou plusieurs de ses voitures.

Il s'agit d'une plaque métallique ronde de 75 mm de diamètre et de 3 mm d'épaisseur

Pour lancer le produit, nous vous proposons d'acquérir un premier exemplaire au prix de 10,00 euros à régler en même temps que votre inscription. Les exemplaires supplémentaires sont au prix coutant de 17,00 euros /pièce. Pour éviter des frais de port, les badges seront remis à l'occasion de nos différentes rencontres.

Pour commander, utiliser le bulletin d'adhésion joint à cette convocation

